

Commune de Chérac
Liste des délibérations prises au Conseil Municipal du 3 juillet 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 3 juillet à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de CHERAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Anne-Sophie SERRA-DAVISSEAU, Maire, pour examiner les délibérations indiquées ci-dessous.

Présents :

Monsieur Jean-Paul COMPAIN, Madame Julia DEFAYE, Monsieur Eric GADONNAUD, Monsieur Arnaud GALLIARD, Monsieur Christian GARRAUD, Monsieur Daniel MANDIN, Madame Françoise MARBOT, Monsieur Guy PORTMANN, Madame Sandie SALOMON, Madame Anne-Sophie SERRA-DAVISSEAU.

Absents et excusés : Madame Corinne DESLANDE, Monsieur Jacky MARFILLE

Procurations : Monsieur Patrick CHEVALIER a donné procuration à Monsieur GADONNAUD, Monsieur Michel DESPREZ a donné procuration à Monsieur PORTMANN, Madame Julie KEFI a donné procuration à Madame SERRA-DAVISSEAU

Secrétaire de séance : Monsieur Christian GARRAUD.

N°20240703-01 : Autorisation de dépôt et signature du permis de construire modificatif pour le local associatif :

Le conseil municipal, par 9 voix pour et 4 abstentions, autorise Madame le Maire à déposer un permis de construire modificatif pour le local associatif et à signer l'arrêté. Le conseil autorise Madame le Maire à signer la proposition d'honoraires de l'Atelierural Architectures d'un montant de 1500 € TTC.

N° 20240703-02 : Travaux local associatif :

Le conseil décide par 9 voix pour et 4 abstentions, de confier la réalisation d'une partie des travaux à la SARL AUGUSTIN. Les chasseurs effectueront eux-mêmes une part des travaux.

N° 20240703-03 : Convention de location pour la licence IV :

Le Conseil, par 10 voix pour et 3 contre, autorise Madame le Maire à signer une convention avec l'association de la Maison de la Gaieté pour la location de la licence IV et fixe la redevance annuelle à 500 €.

N° 20240703-04 : Création d'une entente intercommunale entre les communes de Burie, Chaniers, Chérac, Dompierre-sur-Charente, La-Chapelle-des-Pots, Saint-Bris-des-Bois, Saint-Césaire, Saint-Sauvant et Villars-les-Bois :

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la création de l'Entente intercommunale entre les communes et les termes de la convention. Désigne Mesdames Anne-Sophie SERRA-DAVISSEAU et Julia DEFAYE membres de la conférence intercommunale dont la présidence sera assurée par Madame SERRA-DAVISSEAU.

N°20240703-05 : Modification des statuts du SDEER (maitrise de la demande en énergie) :

Le conseil municipal, par 12 voix pour et une voix contre, donne un avis favorable au projet de modification des statuts du Syndicat Départemental d'Electrification et d'Equipement Rural.

N° 20240703-06 : Création d'un poste d'adjoint technique principal 1^{ère} classe à 6/35^{ème} :

Suite à un avancement de grade, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de créer un poste d'adjoint technique principal 1^{ère} classe à 6/35^{ème}.

N° 20240703-07 : Demande de subvention au titre du programme des amendes de police pour la réfection des trottoirs Route des Mosaïques :

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental au titre des amendes de police pour la réfection des trottoirs route des Mosaïques.

N° 20240703-08 : Terrain multisports – Demande de subventions :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental et une aide financière auprès du Fonds de Concours de la Communauté d'Agglomération de Saintes pour la réalisation d'un terrain multisports.

N° 20240703-09 : Décisions budgétaires modificatives :

Le conseil vote à l'unanimité les modifications de crédits ci-dessous :

Investissement dépenses :

Compte 231-041 : Immobilisations corporelles : + 35 328,00 €

Investissement recettes :

Compte 203-041 : Frais d'études : + 35 328,00 €

N° 20240703-10 : Mise à disposition de la salle des fêtes à l'association de danse Country Barail Ranch :

Le conseil municipal décide à l'unanimité de mettre la salle des fêtes à disposition de l'association de danse Country Barail Ranch les jeudis soir à compter du 19 septembre et fixe la redevance d'occupation à 20 € par jour d'occupation.

N° 20240703-11 : Mise à disposition de la salle des fêtes au Foyer Rural pour la gym :

Le conseil décide à l'unanimité de mettre la salle des fêtes à disposition du Foyer Rural, le mardi soir pour la gym.

N° 20240703-12 : Mise à disposition de la salle des fêtes à l'association Générations Mouvement :

Le conseil décide, à l'unanimité, de mettre gracieusement la salle des fêtes à disposition du club Générations Mouvement de Chérac, les deuxième et quatrième mardi après-midi de chaque mois.

N° 20240703-13 : Convention de mise à disposition d'un équipement sportif :

Le conseil décide, à l'unanimité, de mettre à disposition gratuitement une partie des locaux et les terrains de foot à l'association « FC Chérac ».

N° 20240703-14 : Repas des aînés :

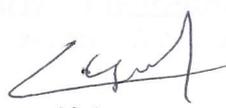
Sur proposition de la commission des aînés, le conseil par 12 voix pour et une voix contre fixe les conditions de participation au repas annuel. Cette année celui-ci aura lieu le 16 novembre 2024. Un colis sera remis aux personnes qui n'auront pas pu y participer à partir de 75 ans à la date du repas.

N° 20240703-15 : Exercice du droit de préférence sur la vente de parcelles boisées :

Le conseil décide, à l'unanimité, de ne pas exercer son droit de préférence sur la vente de 7 parcelles boisées représentant une surface de 85 a 35 ca.

Le secrétaire de séance,
Christian GARRAUD

Madame le Maire,
Anne-Sophie SERRA-DAVISSEAU


Affiché le 16 juillet 2024

Mise en ligne le 16 juillet 2024

